



Unité – Egalité – paix
وحدة – مساواة – سلام

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
جنيف – سويسرا

Mission Permanente
De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations – Unies
et des autres Organisations Internationales à Genève

Conseil des Droits de l'Homme
24^{ème} session de L'EPU

Déclaration de Djibouti à l'Examen Période du Mozambique

Merci, Monsieur le Président

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation du Mozambique et la félicite pour la présentation.

La République de Djibouti encourage pour leurs efforts à promouvoir et renforcer les droits humains.

Djibouti salue les Progrès réalisés dans l'application des recommandations acceptées par le Mozambique dans le cadre de l'EPU précédente.

Djibouti encourage les autorités mozambicaines de redoubler leurs efforts pour la promotion et la Protections des droits de l'homme.

Et dans le cadre de l'Examen Périodique Universel, Djibouti souhaiterait faire les recommandations Suivantes :

- Lutter contre les discriminations et le harcèlement à l'égard des filles dans les milieux éducatifs
- De revoir l'ordonnance (despacho) numéro 39/GM/2003 interdisant les filles enceintes de fréquenter les écoles de jours
- De lutter efficacement contre tout type de discrimination à l'égard des femmes, des personnes âgés et des personnes atteintes d'albinismes.

Je vous remercie Monsieur le Président

Mission permanente de la République de Djibouti
19, Ch. Louis-Dunant
1202 Genève
T : + 0041 (0) 22 749 10 90
F : + 0041 (0) 22 749 10 91